

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2017

Compte-rendu affiché le : 16 octobre 2017

Date de transmission en Sous-Préfecture : 17 octobre 2017

N° 17-10-11

Date de la convocation du Conseil Municipal : 6 octobre 2017

OBJET :
« La musique qui pétille 2017 » - Subvention exceptionnelle.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 27

Secrétaire de séance : Marie-Ange LAURENT

Membres présents à la séance :

Jean Yves CHARBONNIER – Julien GOUTAGNY – Joëlle VILLEMAGNE – Alain BLANCHARD – Catherine COMBE – Olivier PERRET - Pierre RODAMEL – Jean-Marc ALVES – René THELISSON – Odile CLAVIERES – Dominique PAULMIER - Catherine MAREY – Patrice THOLLOT – Corinne BOICHON – Marie-Ange LAURENT - Fabienne MULARD - Geneviève NIGAY – Daniel DUCROS – Francis LEMERCIER.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Gérard RIBOT à Jean Yves CHARBONNIER - Muriel ORIOL à Odile CLAVIERES – Guillaume RONDOT à Alain BLANCHARD – Sylvie ROBERT à Pierre RODAMEL – Lionel CANNOO à Marie-Ange LAURENT – Svitlana PRESSENSE à Jean-Marc ALVES – Mireille PAULET à Daniel DUCROS.

Membre excusé :

Valérie BLANCHARD.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20171012-17_10_11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2017
Publication : 16/10/2017



OBJET DE LA DELIBERATION :

« LA MUSIQUE QUI PETILLE 2017 » SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur Pierre RODAMEL, conseiller délégué des finances, informe l'assemblée que les organisateurs de « La Musique qui pétille 2017 » ont présenté le bilan de la manifestation.

Suite au déficit constaté et après étude du dossier par les membres de la commission finances lors de la réunion du 25 septembre dernier, il est proposé d'allouer à titre exceptionnel, une subvention de 900 € à l'association Not en Bulles.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la proposition et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** d'allouer une subvention exceptionnelle de 900 € à Not en Bulles suite à l'édition 2017 de la Musique qui pétille.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20171012-17_10_11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2017

Publication : 16/10/2017

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 17 octobre 2017.

LE MAIRE,
Jean Yves CHARBONNIER.